

Conseil d'écoles du 7 novembre 2017

18h école Les Hirondelles de Notre dame de l'Isle

Présents :

Mmes Lunel -Sakho Challis- Lacaille (enseignantes de l'école Les Hirondelles)
Mmes Varnière - Drouet (enseignantes de l'école Les Ecureuils)
M Moreau -M Beauté- Mme Tison -Mme Billard (maires, adjoint et présidente du SIVOS)
Mme Garnier Mme Lebrun M Hergault (représentants des parents d'élèves titulaires de l'école Les Hirondelles)
Mme Closa (représentante de parents d'élèves suppléante)
Mme Devauchelle- M Benslama (représentants des parents d'élèves de l'école Les Ecureuils)

Excusés : M Pilleul (inspecteur départementale de l'éducation nationale)
Mmes Benslama – Walbrecque (représentantes des parents d'élèves titulaires)

Secrétaires de séance : Mme Lunel pour l'école Les Hirondelles et M Hergault
Mme Varnière pour l'école des Ecureuils et Mme Duvauchelle

Tour de table et rappel du rôle de chacun.

Ordre du jour : - Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

- vote du règlement intérieur
- effectifs de rentrée
- bilans financiers
- manifestations passées ou à venir
- remerciements et demandes aux mairies, Sivos
- questions diverses

1- Bilan des élections des représentants des parents d'élèves

Notre Dame de L'Isle : Les élections déroulées le 13/10. 3 sièges étaient à pourvoir

Nombre d'inscrits : 101
Nombre de votants : 56
Bulletins nuls ou blancs : 17
Suffrages exprimés : 39
Taux de participation : 55,45%

ont été élus : titulaires Mme Lebrun, Mme Garnier, M Hergault
suppléants Mme Closa, Mme Regnault, M Léal

Pressagny L'Orgueilleux : 2 sièges étaient à pourvoir

Nombre d'inscrits : 69
Nombre de votants : 38
Bulletins nuls ou blancs : 12
suffrages exprimés : 26
taux de participation : 55,07%

ont été élus titulaires : Mmes Benslama – Walbrecque
suppléants : M Benslama – Mme Duvauchelle

2- Vote du règlement intérieur

Les horaires et jours d'école ont été modifiés suite au retour de la semaine à 4 jours
Vote conjoint aux deux écoles, après modification du règlement intérieur :

pour : 14

contre : 0

3- Effectifs de rentrée

Ecole Les Hirondelles :

classe de Mme Lunel	CP – CE1 : 9 - 7 :	total 16 élèves
classe de Mmes Sakho Challis et Levau	CE2 – CM1 : 15 – 7 :	total 22 élèves
classe de Mme Lacaille :	CM1 -CM2 10 – 11 :	total 21 élèves
Total sur l'école 59 élèves (2 élèves doivent être inscrits en cours d'année)		

Nombre d'enfants habitant à :- Pressagny l'Orgueilleux :26

- Notre Dame de L'Isle : 24
- Guiseniers : 2
- Gaillon : 1
- Port Mort : 1
- Vernon : 5

Les effectifs sont stables

Ecole Des Ecureuils :

classe de Mme Drouet :	PS - MS :	10 - 8	total : 18 élèves
classe de Mme Varnière :	MS – GS	9 - 10	total : 19 élèves
Total sur l'école : 37 élèves			

4-Bilans financiers

Ecole Les Hirondelles :

Budget SIVOS : 117,32€

Budget Coopérative scolaire :

Solde positif de 2532,02€ (après avoir perçu la subvention mairie et la cotisation annuelle des parents)

Ecole Des Ecureuils :

Budget SIVOS :

A ce jour , le bilan financier présente un solde positif de 12,30e

Une commande de 380 € e a été faite en Novembre 2016 et facturée en Mars 2017.

Suite au changement de budget, cette somme n'a pas été mise en reliquat.

Nous demandons au SIVOS qu'elle nous soit restituée pour effectuer notre commande de Novembre 2017.

Budget Coopérative scolaire :

Notre coopérative présente à ce jour un solde positif de 2081 €. Cette somme importante est prévue pour participer au projet d'aménagement de la cour, en plus des différentes dépenses de l'année.

Les rentrées financières de la coopérative sont assurées par :

- la cotisation des parents (10€)
- le bénéfice sur la vente des photos
- Le bénéfice des différentes animations (marché de Noël, kermesse..)
- La subvention de la mairie : 400 € versée le 18/05/2017
- La subvention SIVOS n'a pas encore été versée pour 2016/2017

Les principales dépenses :

- fonctionnement des 2 classes
- adhésions OCCE et MAE
- financement des différents spectacles et sorties
- ramettes de papier
- petit matériel consommables

5- Manifestations passées et à venir :

Ecole Les Hirondelles :

Manifestations passées

- 03-10 : photographe scolaire
- 13-10 : Ppms alerte attentat intrusion
- 13-10 : élections des représentants des parents d'élèves
- 07- 11 : après – midi linguistique sur le thème d'Halloween

Manifestations à venir

- 01-12 : animation sur l'énergie par l'agence locale de l'énergie et du climat de l'Eure
le matin pour les CM1-CM2 le thème abordé sera le dérèglement climatique
l'après- midi pour les CE2-CM1 sur le thème de l'énergie éolienne
- 22-12 : goûter de Noël
- 16-01 : animation pour les CP-CE1 sur le thème de l'écocitoyenneté

Ecole Des Ecureuils :

Manifestations passées :

- 8 septembre : réunion de rentrée avec les parents
- 22 septembre : exercice alerte incendie
- 3 octobre : passage du photographe
- 13 octobre : exercice PPMS anti attentat/intrusion
- 17 octobre : 1ère réunion d'organisation du marché de Noël
- 20 octobre : goûter d'Halloween offert par les parents d'élèves

Manifestations à venir :

- 16 octobre : spectacle Planète Mômes : une maison bizarre pour Balthazar (offert par la coopérative)
- 24 novembre : marché de Noël à partir de 16h30
- 14 décembre : spectacle Los Pochitos à Saint Marcel (offert par la coopérative)
- 22 décembre : goûter de Noël dans la classe

6- Remerciements et demandes aux mairies et SIVOS

3

Ecole Les Hirondelles :

Merci à la mairie de NDI pour le versement de la subvention et les petits travaux effectués régulièrement par M Scandella
au SIVOS pour la prise en charge de l'installation du vidéo projecteur
sauf qu'au retour des vacances le TBI ne fonctionne plus

Demandes: au SIVOS

- Avez vous organisé la prise en charge des élèves dans notre école en cas de retard de car ?

Réponse : cela n'est pas encore organisé.

- À la mairie – installation d'un plan incliné pour accéder à la classe de Mme Lunel pour un fauteuil roulant (porte de secours).

Réponse :: Cela sera réalisé rapidement.

- Afin d'adapter le travail en temps réel des enfants dys, serait-il possible d'avoir une photocopieuse basique dans l'atelier ?

La mairie a peut être une ancienne photocopieuse à nous donner.

- Y aurait-il la possibilité de stocker une vingtaine de tapis de gym dans la salle des fêtes ?

Réponse : oui, il faudra vérifier l'emplacement.

- Qu'en est -il de la démolition du bâtiment « Logimômes » ? Pourrons -nous travailler avec les enfants sur un projet d'aménagement de cet espace ?

Réponse : La démolition doit être effectuée pendant les vacances de Noël et la mairie est favorable au projet d'aménagement conçu par les enfants.

- Quand doit-être changée la porte d'entrée de la double classe ?

Réponse : La demande sera transmise à la personne qui se charge des travaux.

- Serait-il possible d'installer des anti pinces doigts sur les portes des WC extérieurs ?

Réponse : les travaux sont à prévoir

Ecole Des Ecureuils :

Nous remercions la mairie pour les différents travaux effectués cet été.

Demandes :

- réfection du revêtement de la cour
- réparation de la serrure de la porte de secours
- réparation des WC du bas
- Un mail va être envoyé au comité des fêtes pour lui demander de nous prêter tréteaux et plateaux pour le marché de Noël.

7- Questions diverses

Parents d'élèves de l'école Les Hirondelles

• Retard du car scolaire : Les parents d'élèves demandent à ce que les horaires de l'école soient respectés et que tout soit mis en œuvre pour que le bus puisse déposer les enfants à 8h35 en toute sécurité. De plus, est-il possible que le moteur du car soit arrêté lorsqu'il attend les enfants afin que les personnes présentes ne respirent pas les gaz d'échappement.

Réponse : Il est convenu que, même si les retards sont moins importants, le car scolaire n'est toujours pas à l'heure. Il ressort des discussions que le chauffeur du bus ne semble pas avoir, immédiatement avant et après les horaires de l'école, d'autres obligations. Il serait donc possible de décaler son service. Une demande va être faite dans ce sens à la SNA. Les représentants de parents d'élèves demandent à être informés de la progression de ces démarches

• Sécurité aux abords de l'école des Hirondelles : Malgré les rappels de la mairie, la sécurité des enfants n'est pas assurée à la sortie de l'école du fait du stationnement de nombreux véhicules. D'autres actions ne peuvent-elles pas être entreprises avant qu'un accident ne se produise ? (présence d'élus municipaux, passage de la gendarmerie à titre

préventif ...)

Ne peut-on pas envisager un aménagement du site plus sécurisant et plus pratique ? (sortie des enfants par la salle de la cantine, changement l'emplacement de la porte d'entrée de l'école...)

Réponse : Le trottoir ne peut être utilisé par les piétons, des quads et motocross ont aussi emprunté la rue à contre sens lors de la sortie des élèves. La présence d'élus municipaux est demandée à la sortie de l'école pour une action de prévention. M Beauté indique qu'il a déjà demandé à la gendarmerie de venir constater les faits ; cette demande pourra être réitérée.

M Beauté informe le conseil d'école qu'il est prévu de déplacer la porte d'entrée de l'école pour répondre aux impératifs de sécurité et aux normes d'accessibilité pour les personnes handicapées. Ces travaux devraient être programmés prochainement.

• Suivi des enfants à la garderie et à la cantine : Que faire lorsqu'un enfant se rend occasionnellement à la cantine ou à la garderie pour être sûr qu'il y soit bien ? Qui prévenir dans ce cas et comment ?

Réponse : Nous rappelons que tout changement d'organisation (garderie – cantine - bus) est à signaler par écrit aux maîtresses.

Les enseignantes proposent que le personnel de cantine fasse un appel journalier.

Mme Billard va s'assurer que ces informations sont bien transmises entre l'école et la cantine d'une part et entre l'école et la garderie d'autre part.

• Cantine scolaire : Est-il possible de modifier l'organisation du déjeuner à la cantine pour que ce temps soit réellement un moment agréable pour tous les enfants ? (temps du repas réduit, personnel plus disponible pour les enfants, serviettes à table...) Quand a lieu le prochain appel d'offre pour la restauration scolaire ? Les parents d'élèves souhaiteraient être consultés à cette occasion. Cela est-il possible ?

Réponse : Il est expliqué que le temps passé à table est trop long pour bon nombre d'enfants et que, le personnel de cantine, mangeant en même temps que les élèves, est peu disponible pour eux. Il est bien précisé que le travail du personnel n'est pas remis en cause. Les parents s'interrogent aussi sur le fait qu'il n'y ait pas de serviettes distribuées aux primaires.

Mme Billard assure que l'organisation sera revue et que les enfants auront à leur disposition des serviettes et expose tout le soin qui a été pris lors du choix de l'entreprise qui fournit les repas. Ce contrat arrive à son terme à la fin de l'année et les parents d'élèves pourront être consultés lors du prochain appel d'offre.

M Hergault demande si des repas à thèmes peuvent être organisés, on lui répond que cela est déjà mis en place.

• Garderie : Le goûter donné aux enfants à la garderie pourrait-il être plus consistant ? Certains enfants, surtout les plus âgés, ne trouvent pas le goûter assez consistant.

M Moreau indique que du pain et de la confiture sont déjà proposés aux enfants certains jours et que s'il le faut, cela pourra être généralisé.

• Facturation aux familles du transport scolaire : Est-il normal que les familles aient à payer un service imposé par l'organisation interne du groupement scolaire ? (En effet, à partir du moment où les parents travaillent, les enfants sont obligés de prendre le bus pour se rendre soit à la garderie soit à la cantine.)

Réponse : La décision de facturation aux familles a été soumise au vote des conseils municipaux. Elle a été acceptée à Pressagny l'Orgueilleux et refusée à Notre Dame de l'Isle.

Les maires des deux communes précisent que le coût moyen par élève s'élève à 1490

euros répartis entre la SNA (montants à préciser...), les communes (...) et les familles (30€).

M Hergault s'étonne qu'un tel montant soit appliqué pour les enfants de nos villages dont les trajets en bus sont très courts en comparaison à ceux effectués par les collégiens et les lycéens. De plus c'est le fonctionnement même du regroupement pédagogique qui oblige bon nombre d'élèves à emprunter les transports scolaires ; les enfants de la maternelle pour se rendre à la cantine, ceux du primaire pour se rendre à la garderie. Il ne s'agit donc pas toujours d'un choix des familles.

M Moreau confirme qu'il s'agit bien d'un service proposé aux familles.

Il est demandé le montant de l'économie réalisée par cette facturation aux familles et le nombre d'enfants concernés par commune. La réponse ne peut être donnée dans l'immédiat.

Devant l'affirmation que les frais de transport n'ont pas à être supportés par l'ensemble des habitants de la commune, M Hergault s'étonne que l'on puisse opposer des catégories d'habitants car tous les frais de fonctionnement des communes sont d'ordinaires supportés par l'ensemble des habitants. Par exemple, les frais liés à la rénovation et l'entretien de la salle de la Marette ont-ils été supportés uniquement par les personnes qui l'utilisent ou par l'ensemble des habitants de Pressagny l'Orgueilleux ?

M Beauté s'interroge sur la prise en charge de la part qui revient à la commune ; ne devrait-elle pas être réglée par le SIVOS ?

• Noël : Les parents peuvent-ils aider les enseignantes à organiser un moment convivial avant les fêtes de Noël ? (Remise des commandes de chocolats, chants de Noël chantés par les enfants, petit goûter...)

Mme Lunel répond que cela est très difficile d'organiser une manifestation avec le plan vigipirate ; cela nécessite l'accord de l'OCCE, du maire et de la préfecture et que cette manifestation ne fait pas partie des projets de l'équipe enseignante cette année. Un goûter sera organisé et offert par la coopérative scolaire.

Parents d'élèves de l'école Des Ecureuils :

Mmes Benslama et Walbrecque nous ont informées qu'il n'y avait pas de questions diverses de parents.

Mais, il a été demandé par Mr Benslama d'aborder les points suivants, dans un courrier signé par lui même avec en tête du Conseil de parents d'élèves.

- Demande d'élaboration et de présentation de projets d'école

Mme Varnière rappelle que le projet d'école est élaboré pour 3 ans. Le projet actuel a été mis en place en 2015 et arrive à échéance en 2018, date à laquelle un nouveau projet sera élaboré. Mr Benslama étant nouveau parent d'élève, a demandé à le consulter ce qui sera possible sur RV.

- Autorisation du conseil local FCPE pour l'organisation d'un cours d'anglais le mardi à l'heure de la garderie à l'école des écureuils

Réponse du SIVOS : cela ne relève pas de l'école. Mme Billard précise qu'il n'y a pas d'obstacle à l'organisation d'un cours d'anglais dans la salle atelier de l'école des écureuils. Elle précise aussi que cette activité est mise en place par une association et qu'elle est à organiser par Mr Benslama sous couvert de la FCPE.

- Demande d'organisation de fêtes de fin d'année dans les écoles ou dans un seul lieu commun.

Comme chaque année, le projet d'organisation de la kermesse est déjà envisagé. Il est trop tôt pour en donner les modalités. Nous proposons d'ores et déjà la date du samedi 30 Juin au matin. A confirmer avec le comité des fêtes pour ne pas multiplier les animations ce même W End.

- Réintroduction de la natation à l'école des Hirondelles

Cette question ne concernant pas l'école maternelle, la parole est laissée à l'équipe enseignante de ND de L'Isle et au SIVOS.

Un débat sur le sujet a mis en évidence un problème de temps et un problème de budget M Benslama a demandé de ré examiner cette question y compris en étudiant la possibilité d'organiser cet enseignement à Gaillon pour raccourcir les trajets.

La question sera étudiée par le SIVOS et les enseignantes. Des réponses seront apportées lors du prochain conseil d'écoles.

- Suite aux questions diverses un dernier sujet a été abordé :

Juste avant les congés de Toussaint, Mr Benslama président du conseil FCPE a eu un entretien avec Mr Moreau maire de la commune. Le compte rendu de cet entretien a été envoyé par voie postale à tous les parents d'élèves de l'école des écureuils. Cela a suscité de nombreuses réactions et désaccords de parents d'élèves avec courriers à l'appui.

Trois de ces familles ont demandé à Mme Varnière de les lire au Conseil d'Ecole. Après concertation des différents membres, il n'est pas apparu souhaitable de lire des courriers personnels au sein du conseil. Un débat agité s'en est suivi avec Mr Benslama en particulier sur certains malentendus résultant de maladresses, de méconnaissances des textes ou de circulation de fausses informations.

Les enseignantes ont proposé à Mr Benslama de rédiger un courrier destiné aux familles pour apaiser la situation et retrouver la sérénité qui régnait dans l'école. Proposition qu'il a acceptée.

Ce compromis a reçu une approbation positive de tous les membres du conseil.